

TRAVAUX DE VOIRIE 2009

Avis d'appel public à la concurrence

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Cté Cnes du Pic St Loup.

Correspondant : M. le président de la Communauté de Communes du Pic St Loup, hôtel de la Communauté 25 allée de l'espérance, 34270 St Mathieu-de-Trévières, tél. : 04-67-55-17-00, télécopieur : 04-67-55-17-01, courriel : marches.publics@ccpsl.fr.

Objet du marché : **programme voirie 2009.**

Type de marché de travaux : exécution.

CPV - Objet principal : 45233140.

Lieu d'exécution : territoire des membres du groupement de commande constitué par : La communauté de Communes du Pic St Loup, La Commune de Cazevieille, La Commune de Les Matelles, La Commune de Le Triadou, La Commune de St Bauzille de Montmel, La Commune de St Jean de Cuculles, La Commune de St Vincent de Barbeyrargues, La Commune de Vailhauques.

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre. Accord-cadre avec un seul opérateur.

Caractéristiques principales :

L'opération concerne la réalisation de travaux de voirie du programme 2009. Les travaux seront exécutés dans le cadre d'un groupement de commande dont les membres sont : La communauté de Communes du Pic St Loup, La Commune de Cazevieille, La Commune de Les Matelles, La Commune de Le Triadou, La Commune de St Bauzille de Montmel, La Commune de St Jean de Cuculles, La Commune de St Vincent de Barbeyrargues, La Commune de Vailhauques

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : il s'agit d'un marché à bons de commande conformément à l'article 77 du code des Marchés Publics : accord cadre avec un seul opérateur économique dont le montant (H.T.) des travaux pourra varier entre un minimum de 174.000 euros et un maximum de 314.000 euros.

Refus des variantes.

Prestations divisées en lots : non.

Durée du marché ou délai d'exécution : 5 mois à compter de la notification du marché.

Date prévisionnelle de commencement des travaux : 1.e.r juillet 2009.

Cautionnement et garanties exigés : le titulaire du marché devra constituer, pour toute la durée du marché, des cautionnements afférents à divers aspects du marché. Les stipulations de mise en place de ces cautionnements sont précisées dans le CCAP.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : les sommes dues par le pouvoir adjudicateur au titulaire du présent marché pour l'exécution de ses prestations seront prélevées sur le compte n° 458105 budget de la collectivité et feront l'objet d'un virement administratif avec paiement à quarante (40) jours au plus à compter de la réception de la facture conforme au CCAP. Les prix des prestations faisant l'objet du présent marché sont des prix unitaires appliqués aux quantités réellement exécutés conformément au Bordereau des Prix Unitaires.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : le marché sera conclu :

- Soit avec un entrepreneur unique ;

- Soit avec des entrepreneurs groupés solidaires. Les entreprises n'ont que la possibilité juridique de se grouper solidairement, sachant que dans un groupement solidaire, chaque cotraitant est engagé pour la totalité du marché et doit pallier une éventuelle défaillance de son ou ses partenaire(s). Le mandataire désigné dans le document DC 4 et dans l'acte d'engagement représente l'ensemble des cotraitants vis à vis de l'acheteur public pour l'exécution du marché.

Conformément à l'article 51-vi du code des marchés publics, chaque candidat ne pourra remettre qu'une seule offre en agissant soit en qualité de candidat individuel, soit de membre d'un groupement.

*Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.*

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- DC 4 (Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics);
- DC 5 (Déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics).

Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché :

- Pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;
- Attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou documents équivalents en cas de candidat étranger.

Autres renseignements demandés :

- La " déclaration relative à la lutte contre le travail dissimulé " (document DC 6), document disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefi.gouv.fr>. " Espace marchés publics ".

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- le prix des prestations : 70 %;
- la valeur technique des prestations : 30 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 2 juin 2009, à 17 heures.

Délai minimum de validité des offres : 60 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 09/2009.

Renseignements complémentaires : personnes auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues: Informations administratives : Affaire est suivie par Mme BARBIER Fabienne, Communauté de Communes du Pic Saint Loup (téléphone: 04.67.55.17.00; télécopieur : 04.67.55.17.01 ; courriel : marches.publics@ccpsl.fr) ; Informations Techniques : Affaire suivie par m ghisalberti Jean Marc, Adjoint au Directeur des Services Techniques, Communauté de Communes du Pic Saint Loup (téléphone : 04.67.55.17.00 / télécopieur: 04.67.55.17.01).

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Adresse auprès de laquelle le Dossier de Consultations des Entreprises (Dce) peut être obtenu :

-Adresse courrier :

Communauté de Communes du Pic Saint Loup - hôtel de la Communauté - 25 allée de l'espérance, 34270 - st Mathieu de Trévières (téléphone: 04.67.55.17.00; télécopieur : 04.67.55.17.01. ; courriel : marches.publics@ccpsl.fr). Le DCE, les documents contractuels et additionnels y sont obtenus gratuitement sous format papier ou support informatique.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

adresse à laquelle les offres doivent être envoyées :

Adresse courrier : Communauté de Communes du Pic Saint Loup - hôtel de la Communauté, 25 Allée de l'espérance, 34270 - st Mathieu de Trévières. La transmission des candidatures et des offres par voie électronique n'est pas autorisée.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montpellier 6 rue Pitot, 34063 Montpellier Cedex, tél. : 04-67-54-81-00, télécopieur : 04-67-54-74-10.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : soit par référé précontractuel avant la conclusion du contrat conformément aux dispositions combinées de l'article L.551-1 du code de justice administrative et de l'article 80-i, 2^e alinéa du code des marchés publics, soit par référé suspension avant la fin du contrat conformément aux dispositions de l'article L.521-1 du code de justice administrative, soit par recours pour excès de pouvoir ou recours de plein contentieux dans les formes mentionnées aux articles R.411-1, R.411-3 à R.411-6 et le délais de deux mois mentionné à l'article R.421-1 du code de justice administrative.

DATE DE MISE EN LIGNE DU PRÉSENT AVIS : 11 mai 2009